



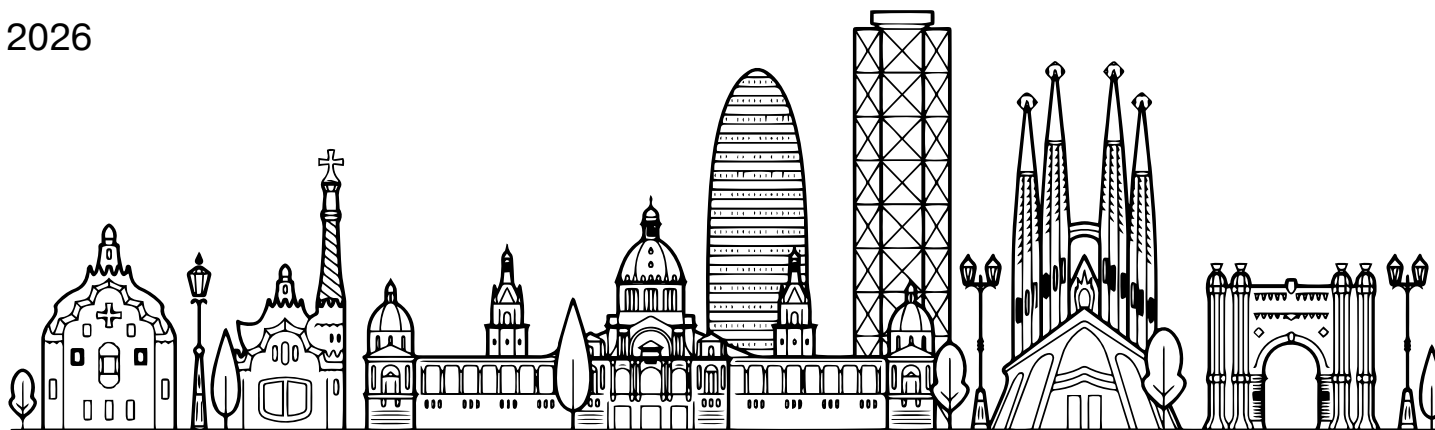
GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE TERRITORIALE PAR L'APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

**à destination des
collectivités territoriales
européennes**

Projet Erasmus+ EuroFoodXchange -
Empowering local governments: Building
sustainable territorial food systems

2026



Funded by
the European Union



**Prague
innovation
institute**

CLIMATO SFERA

SOMMAIRE

2	Partenaires
3	Introduction et mode d'emploi
4	Module 1 - Comprendre les systèmes alimentaires territoriaux et le rôle des collectivités locales
4	1.1 Qu'est-ce qu'un système alimentaire territorial ?
5	1.2. Pourquoi les collectivités ont-elles un rôle à jouer, et comment peuvent-elles agir ?
10	1.3 Les défis communs aux collectivités européennes
12	Module 2 - Diagnostiquer son système alimentaire local
12	2.1. Le diagnostic : une étape fondatrice de la politique alimentaire locale
13	2.2 Cartographier les parties prenantes de mon système alimentaire
15	2.3 La grille de diagnostic en 4 dimensions
16	2.4 Conduire un atelier de diagnostic participatif
17	2.5 Produire un document utile et accessible
18	Module 3 - Construire une stratégie alimentaire territoriale
18	3.1 L'arbre à enjeux et solutions : co-construire les priorités avec les acteurs du territoire
19	3.2 Centraliser et prioriser les actions : construire l'architecture stratégique
20	3.3 Le tableau de bord et les fiches actions : rendre la stratégie opérationnelle
22	Module 4 - Coopérer et apprendre des autres collectivités
22	4.1 Pourquoi coopérer
23	4.2 Par quels moyens peut-on coopérer ?
24	4.3 Mode d'emploi pour initier une coopération, un échange de pratique

25

Module 5 - Pérenniser et évaluer

- 25 5.1 Inscrire l'alimentation dans la durée politique et y dédier des ressources humaines et financières suffisantes
- 26 5.2 Gouverner de manière collective
- 27 5.3 Financer dans la durée
- 27 5.4 Mesurer l'impact de sa politique alimentaire
- 29 5.5 Communiquer pour ancrer la politique dans la durée

30

Bibliographie

Partenaires



- **Let's Food** est une association française qui accompagne les territoires dans la construction de systèmes alimentaires durables et résilients, en s'appuyant sur la coopération territoriale et l'échange de bonnes pratiques aux niveaux local, national et international. Ses trois principaux domaines d'intervention sont :
 - L'accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration de politiques alimentaires et le développement de coopérations territoriales ;
 - Le partage d'initiatives et de bonnes pratiques, ainsi que la publication d'études et d'analyses comparatives ;
 - La formation et le renforcement des capacités des élus locaux, des agents territoriaux et des étudiants.



- **Prague Innovation Institute (PII)** : Fondé par la Ville de Prague, le Prague Innovation Institute œuvre en faveur de la durabilité urbaine et de l'innovation dans l'éducation. En tant que pilote de la stratégie Circular Prague 2030, il a développé une expertise sur les politiques alimentaires et l'agriculture urbaine.



- **CLIMATO SFERA** est une association roumaine engagée dans la transition écologique à travers la mobilisation des citoyens. Elle sensibilise aux enjeux du changement climatique et met en œuvre des projets en faveur de systèmes alimentaires durables, notamment :
 - *Compost Academy* : un programme de sensibilisation et de formation au compostage pour réduire les déchets organiques ;
 - *ReGreenation* : une initiative visant à transformer des espaces urbains en espaces végétalisés favorisant l'agriculture urbaine et la biodiversité.

INTRODUCTION & MODE D'EMPLOI



Pourquoi ce kit?

Ce guide méthodologique est élaboré dans le cadre du projet EuroFoodXchange, financé par le programme l'Union européenne. Ce projet vise à renforcer les capacités des collectivités locales à concevoir et mettre en œuvre des stratégies alimentaires territoriales, en favorisant les échanges de pratiques et la coopération entre pairs.

Ce guide s'appuie sur les enseignements tirés des expérimentations menées par les villes de Prague (République tchèque) et Galati (Roumanie), ainsi que sur l'expérience de plusieurs collectivités françaises engagées dans des politiques alimentaires. Son objectif est de diffuser les méthodes développées dans le cadre du projet afin qu'elles puissent être adaptées et réutilisées par d'autres territoires.



[En savoir plus sur le projet EuroFoodXchange au travers de la vidéo dédiée](#)

À qui s'adresse ce kit ?

Ce guide s'adresse en priorité aux agents et élus des collectivités souhaitant initier ou renforcer une stratégie alimentaire territoriale. L'alimentation étant un sujet transversal, il concerne notamment les services chargés de l'urbanisme, de l'agriculture, du développement économique, de l'action sociale, de la restauration collective, de la santé ou encore de la transition écologique. Il s'adresse également aux services en charge de la coopération internationale qui souhaitent intégrer les enjeux alimentaires dans leurs projets de coopération décentralisée.

Comment utiliser ce kit ?

Le guide est structuré en cinq modules correspondant aux principales étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie alimentaire territoriale. Chaque module peut être consulté indépendamment, selon le niveau d'avancement de votre collectivité :



Module #1 - Comprendre les systèmes alimentaires et le rôle des collectivités locales



Module #2 - Diagnostiquer son système alimentaire local



Module #3 - Construire une stratégie alimentaire territoriale



Module #4 - Coopérer et apprendre des autres collectivités



Module #5 - Pérenniser et évaluer la démarche

MODULE #1

Comprendre les systèmes alimentaires et le rôle des collectivités locales

1.1 Qu'est-ce qu'un système alimentaire territorial ?

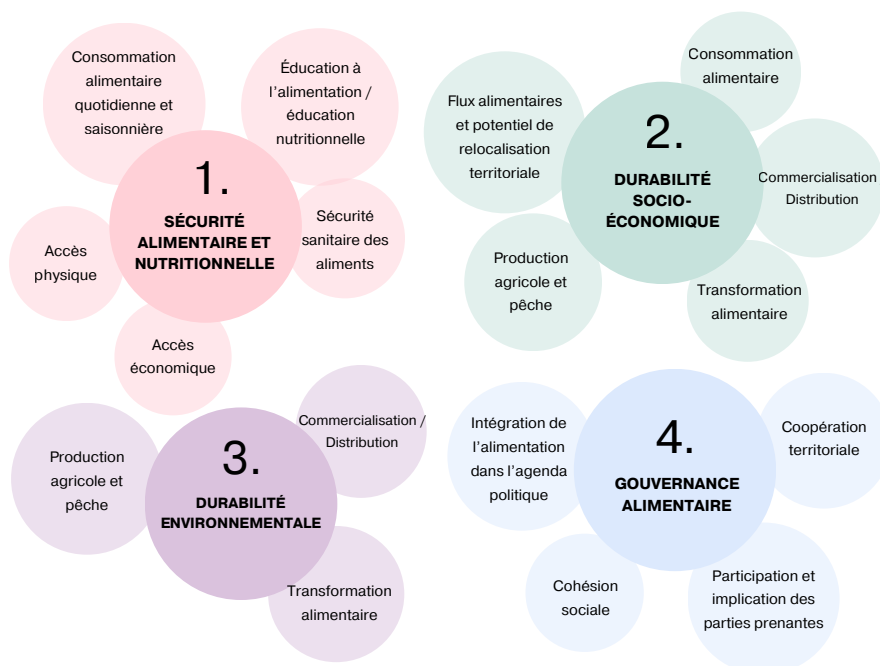
Un système alimentaire territorial englobe l'ensemble des activités interdépendantes liées à la production, à la distribution, à la transformation, à la consommation et à l'élimination des denrées alimentaires, ainsi que les ressources nécessaires à ces activités (Malassis, 1983 ; Rastoin et Gherzi, 2010).

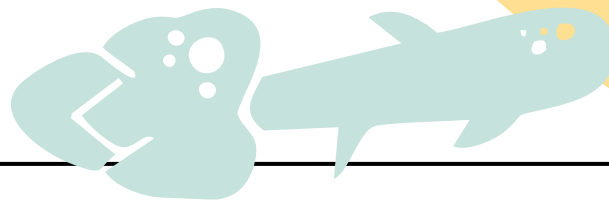
DÉFINITION

La définition du système alimentaire durable utilisée est celle de Nicolas Bricas, à partir des définitions proposées par la FAO, Biodiversity International et IPES Food (Brand et al., 2017).

« Les systèmes alimentaires durables :

- protègent l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- permettent l'accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable
- s'appuient sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir entre entreprises et au sein des chaînes de valeur pour une répartition plus équitable des valeurs ajoutées ;
- favorisent la cohésion sociale et le respect de la diversité et de la dynamique des cultures
- restaurent la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens à son évolution. »





Dans un contexte de profondes mutations des systèmes alimentaires mondiaux, les collectivités territoriales apparaissent comme des acteurs clés de la transition vers des systèmes alimentaires durables, pour 2 raisons principales (Let's Food, 2026) :

- Elles détiennent une connaissance singulière de leur territoire et sont directement connectées aux acteurs locaux ce qui leur permet d'imaginer des politiques en adéquation avec les besoins du territoire.
- Elles ont la capacité d'agir au travers de compétences dédiées.

1.2. Pourquoi les collectivités ont-elles un rôle à jouer et comment peuvent-elles agir ?

Un rôle structuré par les niveaux de compétences

Du fait de son caractère transversal, l'alimentation n'est généralement pas une compétence unique et exclusive attribuée à un seul échelon de gouvernance. Elle est transversale : elle touche à l'agriculture, à l'urbanisme, à la santé publique, à l'action sociale, à la gestion des déchets, à l'éducation, etc. Si l'alimentation mobilise des secteurs variés, elle engage également des échelons territoriaux multiples, des régions aux communes, qui interviennent chacun sur des enjeux distincts touchant de près ou de loin au système alimentaire (ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, s. d.).

L'ARCHITECTURE DES COMPÉTENCES : DE L'UNION EUROPÉENNE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



Les politiques alimentaires territoriales s'inscrivent dans un cadre de compétences partagé entre l'Union européenne, les États membres et les collectivités locales.

À l'échelle européenne, la Politique agricole commune (PAC) constitue le principal levier d'action en matière d'agriculture et d'alimentation depuis 1962. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire, assurer un revenu équitable aux agriculteurs et accompagner la transition des systèmes agricoles. Son premier pilier, consacré aux aides directes aux agriculteurs, représente environ les trois quarts du budget de la PAC. Le second pilier, financé notamment par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), soutient le développement rural, les mesures agroenvironnementales et les projets territoriaux (Toute l'Europe, s.d.).

Depuis 2019, le Pacte vert pour l'Europe et la stratégie « De la ferme à la table » (Farm to Fork) renforcent l'ambition européenne en faveur de systèmes alimentaires plus durables. Parmi les objectifs affichés figuraient notamment une réduction de 50 % de l'usage des pesticides et 25 % de surfaces agricoles biologiques d'ici 2030, même si certaines ambitions ont depuis été revues (Toute l'Europe, s.d.).

Les États membres déclinent ensuite ces orientations à travers leur Plan stratégique national (PSN) de la PAC et leurs propres politiques agricoles, alimentaires, sanitaires ou éducatives. Ils définissent également les compétences des différents niveaux de collectivités (Règlement (UE) 2021/2115 ; Vie publique, 2023 ; Sonnino & Spayde, 2024).

C'est à l'échelon local - régions, départements, communes et intercommunalités, selon l'organisation administrative de chaque pays - que ces orientations prennent concrètement forme. Les collectivités disposent ainsi de nombreux leviers pour construire et mettre en œuvre des politiques alimentaires territoriales adaptées aux besoins de leur territoire.

Les principaux leviers d'action des collectivités

Les leviers présentés ci-dessous sont ceux que les collectivités européennes mobilisent le plus fréquemment pour agir sur leur système alimentaire (Let's Food, 2026).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Les collectivités locales peuvent impulser des transitions alimentaires à travers des initiatives de développement économique : soutien aux filières agroalimentaires (logistiques, transformation, abattoirs, etc.), promotion de l'économie sociale et solidaire, facilitation de jardins partagés et d'exploitations agricoles, création d'espaces de vente directe, ou financement de coopératives d'agriculture (Let's Food, 2021 ; Bodiguel et al., 2021 ; Vie Publique, 2022).

Exemple : Strasbourg et Grenoble (France) – Une marque territoriale et un abattoir public au service des filières locales

L'Eurométropole de Strasbourg soutient la marque territoriale « **Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale®** », qui valorise les produits agricoles et transformés majoritairement issus du territoire. De son côté, **Grenoble Alpes Métropole** est copropriétaire d'un abattoir public géré en délégation de service public. Plus de 86 % des animaux abattus sont élevés dans la région et 90 % des carcasses sont commercialisées en circuits de proximité. Ces deux initiatives contribuent à structurer les filières alimentaires locales (Grenoble Alpes Métropole, 2023 ; Let's Food, 2021).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN



Les collectivités peuvent également intégrer des objectifs alimentaires dans les documents d'urbanisme et de planification territoriale : encourager l'agriculture urbaine, protéger les terres agricoles, ou développer des jardins pédagogiques dans les écoles (Banque des Territoires, 2020).

Exemple : Wrocław (Pologne) – Une ferme urbaine municipale biologique

À **Wrocław (Pologne)**, la municipalité a créé une ferme urbaine biologique de 2,5 hectares en partenariat avec une université, une ONG et des entreprises. Dès sa première saison, elle a fourni des légumes frais à 16 crèches municipales, bénéficiant à plus de 2 500 enfants. Ce projet s'inscrit dans une stratégie de résilience alimentaire visant à renforcer la production locale et les circuits courts (Let's Food, 2026).

RESTAURATION COLLECTIVE



En charge de la restauration scolaire et institutionnelle, les collectivités peuvent promouvoir les approvisionnements biologiques et locaux, des menus axés sur la nutrition et des programmes de réduction du gaspillage alimentaire (Bodiguel et al., 2021).

Exemple : Turin (Italie) **– Une restauration scolaire biologique et locale**

La ville de **Turin (Italie)** sert plus de 6 millions de repas par an dans 335 établissements scolaires. Les approvisionnements reposent majoritairement sur des produits biologiques, locaux et de saison (90 à 100% des aliments servis), tandis que des menus végétariens sont proposés quotidiennement. Cette politique combine objectifs nutritionnels, soutien aux producteurs locaux et accès équitable à une alimentation de qualité pour tous les élèves (Let's Food, 2026).

ENVIRONNEMENT, EAU ET GESTION DES DÉCHETS



Les compétences en matière de gestion environnementale permettent aux collectivités d'agir sur le gaspillage alimentaire, la valorisation des biodéchets, la protection des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles. Les municipalités peuvent sensibiliser les habitants, mettre en place des systèmes de collecte et de recyclage, et végétaliser les espaces publics (Bodiguel et al., 2021).

Exemple : Métropole de Lyon (France) **– La valorisation des biodéchets alimentaires**

La Métropole de Lyon a déployé dès 2021 un vaste réseau de collecte des biodéchets, aujourd'hui composé d'environ 2 600 bornes. Les déchets sont valorisés grâce à différentes solutions de compostage et plus des trois quarts du compost produit sont réutilisés localement, contribuant à l'autonomie alimentaire du territoire (Métropole de Lyon, s.d.).

ACTION SOCIALE ET SANTÉ PUBLIQUE

Les collectivités peuvent lutter contre la précarité alimentaire et renforcer la cohésion sociale, en soutenant, par exemple, des épiceries solidaires, des jardins partagés à vocation d'insertion, des chèques alimentaires ou encore des coopératives citoyennes. Responsables de la santé publique, elles peuvent également mettre en œuvre des programmes nutritionnels locaux et des campagnes de sensibilisation (Let's Food, 2021).

Exemple : Tampere (Finlande) **– La méthode Vegemi pour l'éducation à l'alimentation**

À Tampere (Finlande), la méthode Vegemi sensibilise les enfants de 3 à 8 ans à une alimentation saine grâce à un personnage ludique, une application mobile et des outils pédagogiques. Déployée dans les écoles pilotes depuis 2024, cette initiative a permis d'accroître la curiosité des enfants pour les fruits et légumes et d'encourager leur consommation dès le plus jeune âge (Let's Food, 2026).



Certaines collectivités mobilisent leurs compétences en matière de formation et d'emploi pour accélérer la transition alimentaire : formation en agroécologie dans les lycées agricoles, soutien à des filières professionnelles dans la transformation artisanale des aliments, ou accompagnement d'entrepreneurs innovants dans le secteur alimentaire (Let's Food, 2021).

Exemple : Goussainville (France) – Un incubateur culinaire pour les restaurateurs

À Goussainville, un incubateur culinaire accompagne de futurs restaurateurs en combinant formation gastronomique et accompagnement entrepreneurial. Les participants sont formés aux techniques culinaires, à la gestion d'entreprise et à la communication afin de favoriser leur installation et de diversifier l'offre alimentaire locale dans le Val-d'Oise (Let's Food, 2020).

Trois contextes nationaux : France, République tchèque, Roumanie

Les trois pays partenaires du projet EurofoodXchange présentent des architectures institutionnelles différentes, qui conditionnent les marges de manœuvre des collectivités locales en matière alimentaire.

FRANCE



un cadre favorable aux politiques alimentaires territoriales

La France compte 18 régions, 101 départements, 1 254 intercommunalités et plus de 34 000 communes. La décentralisation a renforcé les compétences locales, même si l'État reste central dans les politiques publiques (Vie publique, 2025). Les enjeux alimentaires mobilisent plusieurs niveaux : les régions (développement économique, agriculture, fonds européens), les départements (action sociale, foncier), et surtout les communes et intercommunalités (urbanisme, restauration collective, déchets, eau, développement local) (Emploi-collectivites.fr, 2025 ; Toute l'Europe, 2025 ; Vie publique, 2024).



La France se distingue enfin par les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), créés en 2014. Cet outil, unique en Europe, permet aux collectivités de coordonner les acteurs locaux autour d'une stratégie alimentaire commune, avec un soutien de l'État à travers un label national et des financements dédiés (Géoconfluences, 2025).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



une gouvernance locale encore émergente

La République tchèque compte environ 6 200 communes et 14 régions (Eurostat, 2023 ; Kopřivová et al., 2015). Il n'existe pas de compétence dédiée à l'alimentation. Les communes peuvent toutefois agir via l'urbanisme, la gestion foncière ou les initiatives locales. Dans les grandes villes, comme Prague, les politiques alimentaires se développent à l'échelle municipale mais aussi à travers ses districts (arrondissements), qui portent des actions de proximité en lien avec les acteurs associatifs et les habitants (Let's Food, 2026). Les régions se concentrent sur le développement économique et la gestion des fonds européens. Les initiatives alimentaires restent encore ponctuelles (jardins communautaires, lutte contre le gaspillage), avec peu de leviers structurants mobilisés (Pixová & Plank, 2024).

ROUMANIE



des compétences locales en structuration

La Roumanie est organisée en 41 județe, 103 municipalités, 208 villes et 2 825 communes, regroupées en 8 régions de développement (Commission européenne, s.d.). Les collectivités interviennent sur les marchés, les déchets, l'action sociale ou la gestion foncière (Let's Food, 2026). Les Directions agricoles (DAJ) accompagnent les exploitants et l'accès aux financements européens, tandis que les régions assurent la gestion des fonds structurels (DevelopmentAid, s.d.). Il n'existe pas encore de politique alimentaire territoriale nationale, mais des initiatives comme le programme « Repas Sain » émergent dans le secteur scolaire (Ministère roumain de l'Éducation et de la Recherche, s.d.).

1.3 Les défis communs aux collectivités européennes

Malgré la diversité des contextes nationaux et des compétences institutionnelles, les collectivités européennes font face à des défis communs pour rendre leur système alimentaire plus durable. Les défis ci-dessous ont été identifiés par Let's Food à partir d'une variété de ressources bibliographiques, notamment issues de réseaux et projets européens tels que FoodShift2030, le Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines et Eurocities (FoodShift2030, 2022 ; Milan Urban Food Policy Pact, 2023 ; Eurocities, n.d)



DÉFI 1_

Garantir un accès équitable à une alimentation saine et de qualité

L'augmentation du coût de l'alimentation fragilise une part croissante de la population européenne. Dans certains territoires, y compris au sein de grandes villes, l'accès à des produits frais, abordables et de qualité demeure limité, créant des situations de déserts ou de marécages alimentaires (Toute l'Europe, 2018 ; Let's Food, 2026).



DÉFI 2_

Préserver une agriculture locale viable et assurer le renouvellement des générations

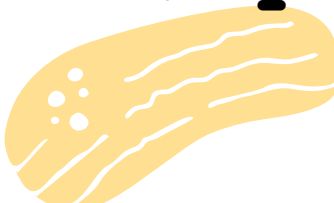
Les difficultés d'accès au foncier, la faible rentabilité des exploitations et le vieillissement des agriculteurs fragilisent la production alimentaire locale. Sans accompagnement, ces évolutions limitent la capacité des territoires à maintenir une agriculture diversifiée, créatrice d'emplois et capable de répondre aux besoins alimentaires locaux (Let's Food, 2026).



DÉFI 3_

Réduire l'empreinte environnementale des systèmes alimentaires

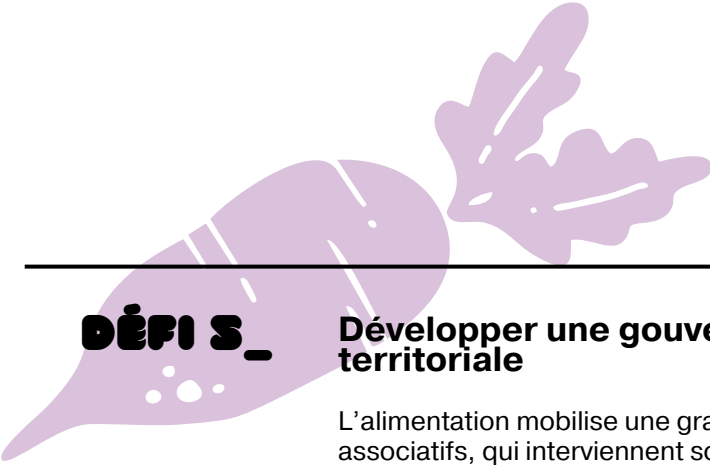
Production, transformation, transport, consommation et gestion des déchets exercent une pression importante sur les ressources naturelles et contribuent au changement climatique. La transition agroécologique progresse encore lentement, avec seulement 9,9 % des surfaces agricoles européennes conduites en agriculture biologique (Eurostat, 2021 ; Ledroit, 2023 ; Cour des comptes européenne, 2024).



DÉFI 4_

Renforcer la résilience et l'autonomie alimentaires des territoires

Les crises sanitaires, géopolitiques et climatiques ont révélé la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondialisées. Les collectivités sont désormais confrontées à la nécessité de sécuriser l'approvisionnement alimentaire, de soutenir les filières locales et de diversifier les sources de production afin de renforcer la résilience de leur territoire (Les Greniers d'Abondance, 2020).



DÉFI 5_

Développer une gouvernance alimentaire territoriale

L'alimentation mobilise une grande diversité d'acteurs publics, privés et associatifs, qui interviennent souvent de manière sectorielle. Dans de nombreux territoires, les stratégies alimentaires sont encore absentes ou en construction, et certains acteurs clés, notamment la grande distribution, restent peu associés aux démarches territoriales (Let's Food, 2026).



DÉFI 6_

Sensibiliser les citoyens et faire évoluer les pratiques alimentaires

Les collectivités jouent un rôle croissant dans l'éducation à l'alimentation, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le rapprochement entre producteurs et consommateurs. Jardins partagés, fermes pédagogiques, restauration collective ou actions de sensibilisation contribuent à faire évoluer durablement les comportements alimentaires (Spizzichino et al., 2021).



DÉFI 7_

Passer d'initiatives isolées à une stratégie alimentaire intégrée

Les initiatives locales se multiplient partout en Europe, mais elles restent souvent dispersées et insuffisamment coordonnées. L'enjeu est désormais de construire des stratégies territoriales cohérentes, capables d'articuler les différentes politiques publiques et de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une vision commune (Spizzichino et al., 2021).

MODULE #2

Diagnostiquer son système alimentaire local

2.1. Le diagnostic : une étape fondatrice de la politique alimentaire locale

Le diagnostic constitue le point de départ de toute politique alimentaire locale. Il permet de construire une vision partagée du territoire en réunissant des données objectives, les connaissances des acteurs locaux et les expériences déjà existantes. Cette étape favorise l'émergence d'un langage commun entre les différents secteurs concernés : agriculture, alimentation, santé, environnement, développement économique, éducation ou encore action sociale (Let's Food, 2021).

Le diagnostic poursuit plusieurs objectifs :

- **Identifier les enjeux prioritaires** du territoire ;
- **Comprendre les marges de manœuvre de la collectivité** et les compétences qu'elle peut mobiliser ;
- **Repérer les initiatives existantes** et les solutions déjà portées localement ;
- **Fédérer les acteurs** autour d'une compréhension commune des défis à relever ;
- **Convaincre et mobiliser en interne** les élus et les services ;
- **Préparer une stratégie fondée sur des besoins réels plutôt que sur des intuitions.**

La méthodologie développée par Let's Food repose sur six étapes complémentaires (Let's Food, 2021) :

1. **Cartographier les acteurs** du système alimentaire local et analyser leurs rôles, compétences et interactions ;
2. **Identifier et prioriser les enjeux de durabilité** à partir de données et d'entretiens et **recenser les initiatives et solutions existantes** portées par les acteurs du territoire ;
3. **Mettre le diagnostic en discussion** lors d'un atelier participatif multi-acteurs ;
4. **Restituer et partager les résultats** afin de favoriser leur appropriation collective.
5. **Partager son expérience** afin d'essaimer sa démarche et d'apprendre d'autres territoires.
6. **Pérenniser et évaluer**, au travers d'une gouvernance et d'un dispositif de suivi-évaluation dédié.

Zoom : Exemple de diagnostics de durabilité des systèmes alimentaires

Depuis 2017, Let's Food a accompagné plus de 30 territoires dans la réalisation de diagnostics alimentaires territoriaux, notamment à Guanajuato (Mexique), Montpellier et Marseille (France), Chefchaouen (Maroc), etc. mais également à Prague (République tchèque) et Galati (Roumanie), dans le cadre du projet EuroFoodXchange.



2.2 Cartographier les parties prenantes de mon système alimentaire

Pourquoi cartographier les acteurs ?

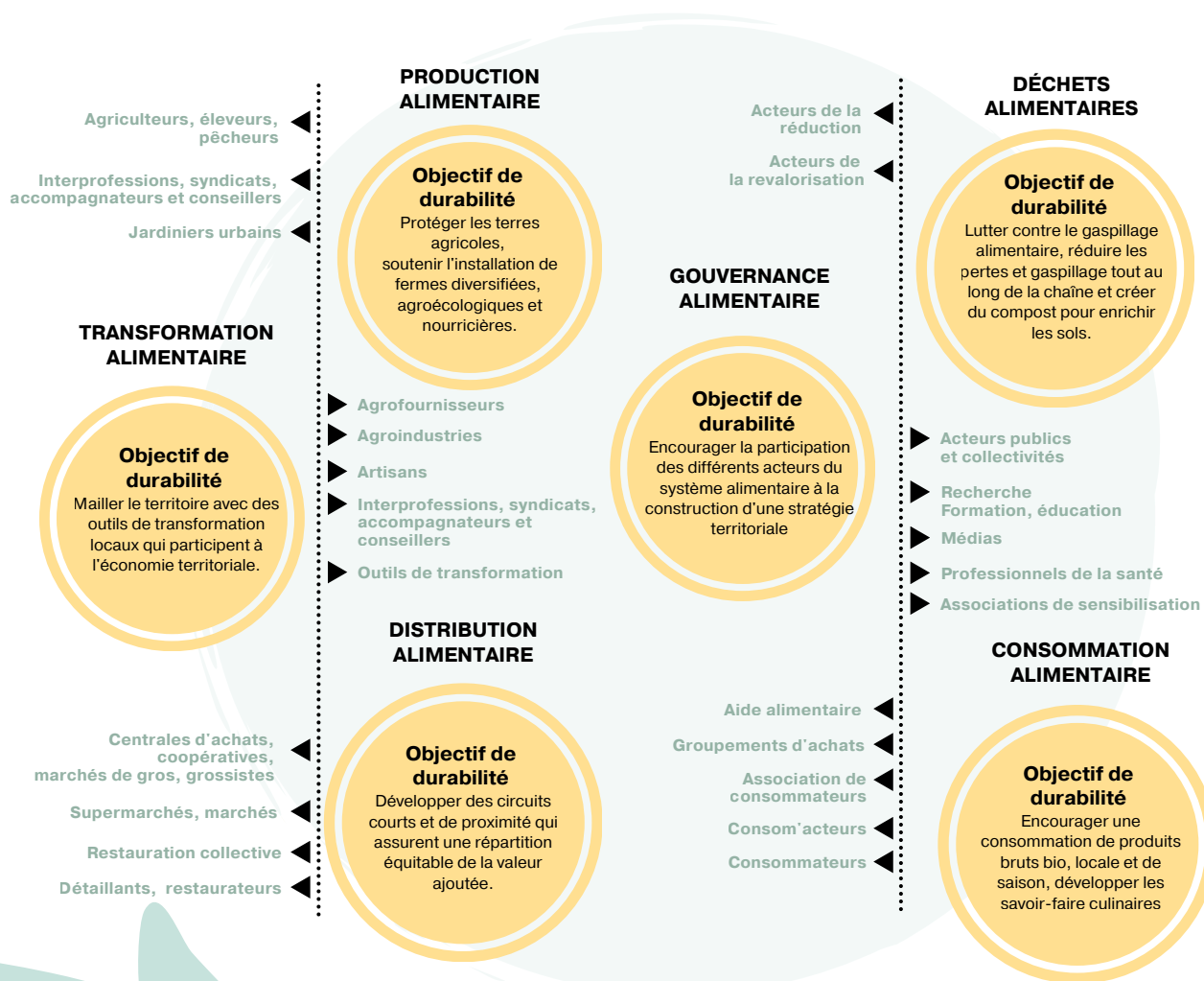
Un système alimentaire est avant tout un système humain. Il rassemble une multitude d'acteurs dont les décisions influencent directement la production, la distribution et la consommation alimentaires.

La cartographie des parties prenantes permet :

- **d'identifier les acteurs clés** et notamment ceux sur lesquels s'appuyer ;
- **de comprendre leurs intérêts et leurs contraintes** ;
- **d'identifier des opportunités de coopération** ;
- **de préparer la future gouvernance** de la politique alimentaire locale.

Associer les acteurs dès la phase de diagnostic favorise également leur implication dans la stratégie future.

Principales catégories d'acteurs à recenser dans une cartographie d'acteurs



Comment réaliser la cartographie ?

La première étape consiste à identifier les acteurs à partir : d'une revue documentaire ; des annuaires et réseaux existants ; d'entretiens exploratoires.

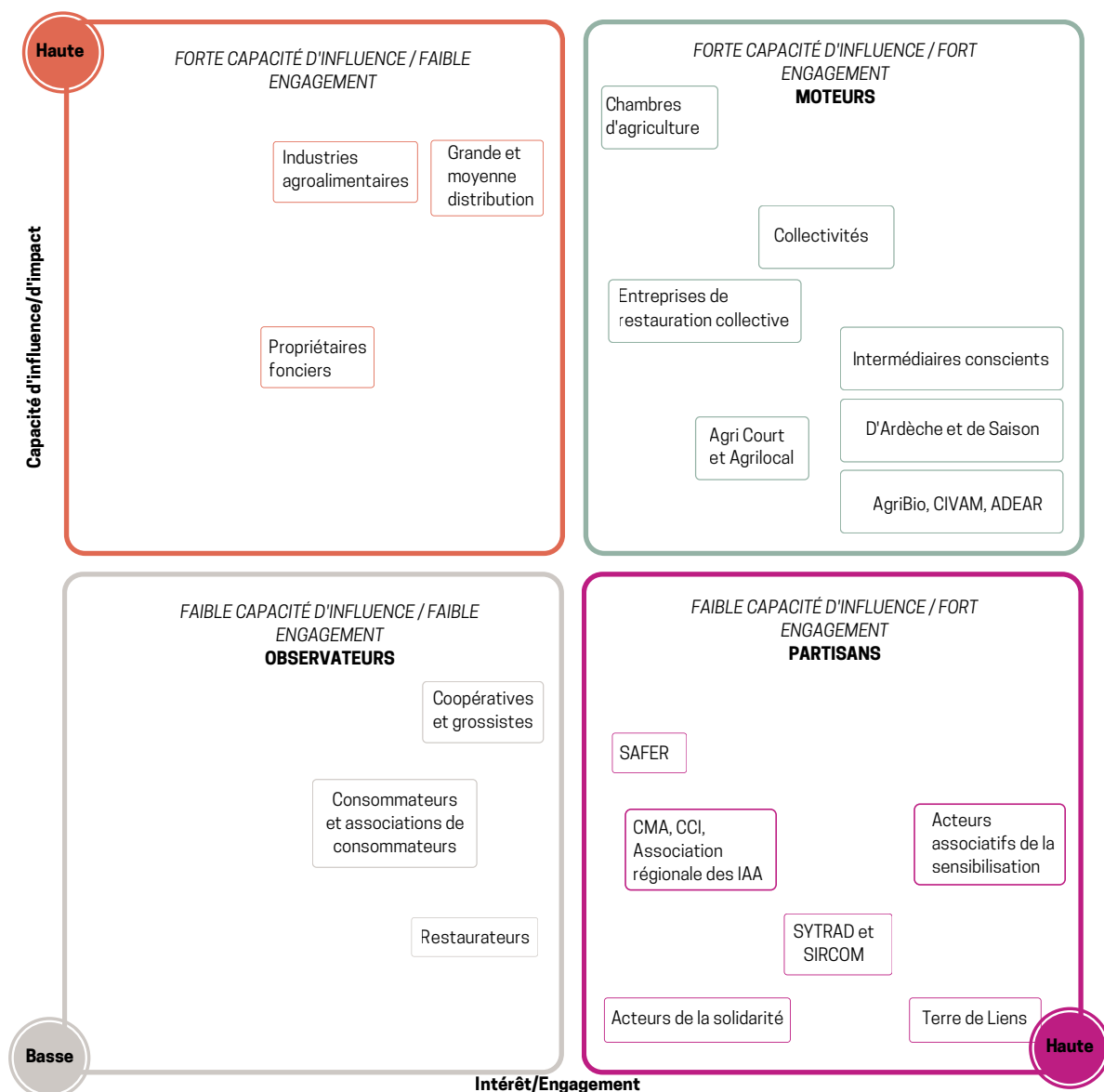
Pour chaque acteur, il est utile de renseigner :

- son rôle principal ;
- ses objectifs ;
- son périmètre d'action ;
- ses partenaires ;
- son niveau d'engagement en faveur d'un système alimentaire durable ;
- sa capacité d'influence sur le territoire.

Comment réaliser la cartographie ?

Tous les acteurs n'ont pas le même poids dans la transformation du système alimentaire. Une matrice croisant le niveau d'engagement et la capacité d'impact permet d'identifier les acteurs moteurs sur lesquels s'appuyer, les acteurs encore réfractaires qu'il reste à mobiliser (Let's Food, 2021).

Exemple de positionnement des acteurs selon une matrice impact / engagement - cas de la Communauté de Communes de ARCHE Agglo - Rhône Crussol (France) - réalisée par Let's Food en 2022



2.3 La grille de diagnostic en 4 dimensions

Suite à la cartographie des acteurs, le diagnostic approfondi du système alimentaire repose sur une analyse de durabilité combinant revue de littérature et entretiens avec les parties prenantes (chambres d'agriculture, centres sociaux, associations environnementales, producteurs, transformateurs, acteurs de l'aide alimentaire, etc.). La grille développée par Let's Food s'organise en 4 dimensions complémentaires (Let's Food, 2021).

1. Sécurité alimentaire et nutritionnelle :

Le système alimentaire du territoire permet-il un accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous ?

- **État de santé et habitudes alimentaires** : Obésité, maladies chroniques liées à l'alimentation, niveau d'éducation nutritionnelle
- **Accessibilité physique de l'alimentation** : Répartition des commerces alimentaires de produits frais et distances d'accès selon les quartiers
- **Accessibilité économique** : Coût du panier moyen, part du budget des ménages consacrée à l'alimentation, taux de pauvreté
- **Disponibilité et résilience de l'offre** : Diversité des approvisionnements, capacité du système à faire face aux crises (climatiques, économiques, sanitaires)

2. Durabilité socio-économique :

Le système alimentaire s'appuie-t-il sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois et réduisant les inégalités de pouvoir entre acteurs ?

- **Production agricole** : Âge des agriculteurs et renouvellement générationnel, niveau de revenu agricole.
- **Transformation agroalimentaire** : Part de valeur ajoutée conservée localement, qualité et stabilité des emplois.
- **Distribution et commercialisation** : Répartition de la valeur entre acteurs, diversité des circuits (longs, courts, vente directe, marchés) et accès aux marchés pour les producteurs.

3. Durabilité environnementale :

Le système alimentaire protège-t-il l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et sans polluer ?

- **Production agricole** : Impacts sur sols, eau et biodiversité, part de l'agriculture biologique et pratiques agroécologiques
- **Transformation et distribution alimentaire** : Consommation d'énergie, d'eau et d'emballages, empreinte carbone des chaînes logistiques
- **Consommation et gestion des déchets** : Consommation de produits durables (bio, locaux, moins carnés), gaspillage alimentaire, tri et valorisation des biodéchets

4. Gouvernance alimentaire :

Le système alimentaire apporte-t-il l'information nécessaire pour permettre la cohésion sociale, la confiance et la participation des acteurs locaux et des citoyens ?

- **Intégration politique de l'alimentation** : Existence d'une stratégie alimentaire territoriale, budget dédié et intégration dans les documents de planification
- **Mobilisation des acteurs et des citoyens** : Diversité des parties prenantes impliquées, dispositifs de concertation et participation citoyenne
- **Coopération multi-niveaux et territoriale** : Coordination entre échelles locales, nationales et européennes, coopération entre territoires, participation à des réseaux et démarches internationales

2.4 Conduire un atelier de diagnostic participatif

Afin de trouver des dénominateurs communs, chacun de ces acteurs doit pouvoir s'exprimer, présenter son activité, ses objectifs, ses intérêts mais aussi ses contraintes. L'atelier participatif permet ainsi de confronter les points de vue, de compléter les données collectées et de construire une compréhension commune des enjeux (DREAL Occitane & CEREMA, n.d).

Il contribue également à instaurer une dynamique de coopération qui facilitera la construction de la stratégie alimentaire.



Zoom sur : L'atelier participatif de diagnostic du système alimentaire

Format recommandé

- Durée : une demi-journée
- Participants : 15 à 40 personnes
- Composition : diversité de profils et de secteurs

Déroulé type

1. Présentation du diagnostic : Présentation des principaux enseignements et des premières tendances identifiées.

2. Travail en groupes : Les participants peuvent être répartis en groupes, afin de travailler sur les différents axes du diagnostic successivement (possible utilisation des 4 dimensions de la grille). Sur chaque dimension, les participants analysent les enjeux prioritaires, leurs causes, leurs conséquences. L'utilisation de modèles de type "arbre à enjeux" peuvent faciliter les échanges et surtout la collecte des informations discutées par les participants pour intégration futures dans le rapport diagnostic.

3. Restitution collective : Chaque groupe partage ses conclusions, en présentant ses arbres à enjeux complétés.

4. Priorisation : Les participants identifient collectivement les enjeux jugés les plus importants pour la stratégie future et votant pour les arbres prioritaires selon eux.

5. Intégration dans le diagnostic : Suite à l'atelier, les retours des participants peuvent être intégrés dans le diagnostic.

EXEMPLE : PRAGUE ET GALATI



Dans le cadre du projet EuroFoodXChange, des ateliers participatifs ont été organisés en 2026 pour compléter les diagnostics et identifier des pistes d'action. Quinze participants ont été réunis à Prague et vingt à Galati. Les participants ont construit à chaque fois 7 arbres pour partager les enjeux qu'ils identifient comme prioritaires.



Photos des ateliers organisés à Prague (mars 2026) et Galati (avril 2026)

2.5 Produire un document utile et accessible

Un diagnostic complet peut rapidement dépasser plusieurs dizaines de pages. Pourtant, les décideurs et partenaires disposent souvent de peu de temps pour s'en approprier les résultats. Il est recommandé de produire :

- un rapport complet pour conserver l'ensemble des analyses, tout en restant sous la barre des 60 pages pour faciliter son appropriation ;
- une note de synthèse de 4 à 5 pages mettant en avant les principaux enseignements.

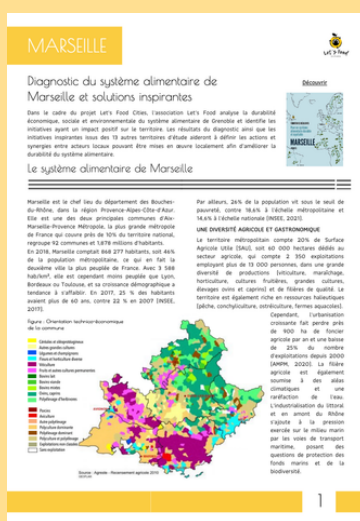
Trois messages doivent ressortir clairement :

- **Pourquoi agir ?** (les enjeux et risques identifiés)
- **Pourquoi maintenant ?** (les opportunités et dynamiques existantes)
- **Comment agir ?** (quelques prémices de leviers concrets à disposition de la collectivité) (Let's Food, 2021).



Zoom : Synthèses de diagnostic de systèmes alimentaires

Exemples de synthèses de diagnostic (à gauche : Marseille (France); à droite : Pays de l'Or (France))



MODULE #3

Construire une stratégie alimentaire territoriale

Le diagnostic permet d'identifier les principaux enjeux du système alimentaire local. Ce troisième module consiste à les traduire en une stratégie alimentaire territoriale, c'est-à-dire une feuille de route partagée, organisée autour d'objectifs stratégiques et d'actions opérationnelles.

Cette étape repose sur cinq grandes phases :

1. **Identifier**, de manière participative, les solutions répondant aux enjeux du diagnostic ;
2. **Prioriser** collectivement les actions à mettre en œuvre ;
3. **Structurer** le plan d'actions en regroupant les actions retenues, ainsi que les initiatives déjà existantes, au sein d'objectifs stratégiques ;
4. **Formaliser** chaque action dans une fiche précisant les modalités de mise en œuvre ;
5. **Rassembler** l'ensemble dans un document stratégique accompagné d'un tableau de bord facilitant le pilotage et le suivi de la démarche.

3.1 L'arbre à enjeux et solutions : co-construire les priorités avec les acteurs du territoire

Une fois le diagnostic réalisé, l'enjeu est de définir collectivement la direction à suivre pour le faire évoluer. Cette étape vise à construire :

- une **vision partagée** du système alimentaire souhaité à court, moyen et long terme ;
- des **objectifs stratégiques** répondant aux enjeux prioritaires du territoire ;
- un **plan d'actions** concret mobilisant les différents acteurs ;
- une **gouvernance** adaptée pour accompagner la mise en œuvre.

La stratégie alimentaire doit s'appuyer sur les connaissances issues du diagnostic mais aussi sur l'expérience des acteurs qui vivent, produisent, transforment, distribuent ou consomment l'alimentation sur le territoire. Impliquer les acteurs dans la définition des priorités permet de :

- identifier des solutions adaptées aux réalités locales ;
- favoriser l'appropriation de la stratégie ;
- préparer la mobilisation des partenaires qui contribueront à sa mise en œuvre (ANBDD, n.d.).



Zoom sur : L'atelier participatif d'identification et de priorisation des actions à mettre en place

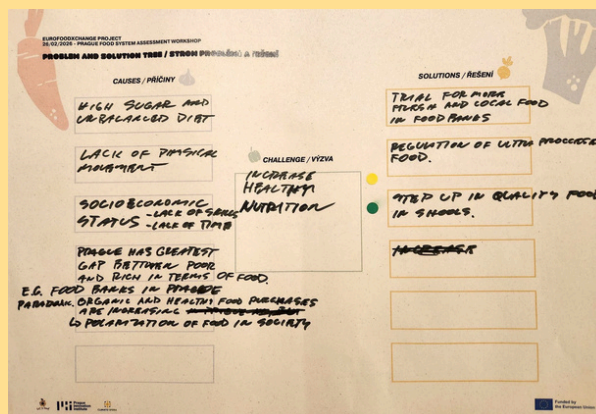
Format recommandé

- 20 à 40 participants ;
- diversité des profils représentés.
- une demi-journée à une journée complète (cet atelier peut-être couplé avec le précédent sur le diagnostic, sur une journée).

De l'arbre à enjeux à l'arbre à solutions

Une fois les arbres à enjeux validés (étape précédente associée au diagnostic), les participants sont invités à rechercher collectivement des solutions répondant aux causes identifiées. Pour chaque cause ou facteur bloquant, la question posée est : « Que faudrait-il mettre en place pour répondre à ce problème ? ». Les solutions sont ensuite regroupées et organisées dans un arbre des solutions, qui permet de visualiser comment plusieurs actions peuvent contribuer à répondre à un même enjeu.

Exemple d'arbre à enjeux et solutions, construit par les acteurs de Prague en mars 2026



Prioriser les actions collectivement

Une priorisation doit être réalisée à travers un système de vote collectif ou de notation, en fin d'atelier. Les actions sont ensuite positionnées dans une matrice qui croise : Impact (bénéfices attendus pour les habitants ; effets sur la durabilité du système alimentaire) ; Faisabilité (ressources humaines disponibles ; budget nécessaire ; faisabilité politique ; délais de mise en œuvre).

Cette analyse permet d'identifier :

- les actions prioritaires à lancer rapidement ;
- les actions structurantes à préparer ;
- les actions nécessitant des partenariats ou des financements complémentaires (LISODE, 2024).

3.2 Centraliser et prioriser les actions : construire l'architecture stratégique

À l'issue des ateliers, les participants produisent généralement un grand nombre de propositions. La première étape consiste à rassembler l'ensemble des solutions identifiées :

- propositions issues des ateliers ;
- initiatives déjà présentes sur le territoire ;
- expériences inspirantes observées dans d'autres collectivités ou pistes d'actions issues du diagnostic, qui aurait pu être omises par les acteurs en atelier.

Le rôle de l'équipe projet est alors de compléter et structurer ces propositions sans remettre en cause les priorités exprimées collectivement. Pour rendre la stratégie lisible, les actions sont regroupées au sein de grands objectifs répondant directement aux enjeux du diagnostic. Cette structuration permet de construire une stratégie cohérente et de faciliter son pilotage (Let's Food, 2021).

3.3 Le tableau de bord et les fiches actions : rendre la stratégie opérationnelle

Définition des modalités de mise en œuvre : les fiches actions

Une stratégie alimentaire doit pouvoir être mise en œuvre. Chaque action retenue doit donc être formalisée et dans une fiche action permettant de préciser qui fait quoi, quand et avec quels moyens.

Chaque fiche action doit comporter au minimum :

- Intitulé de l'action
- Objectif poursuivi
- Description
- Porteur principal
- Partenaires associés
- Calendrier
- Budget estimatif
- Sources de financement
- Indicateurs de suivi

L'objectif est de rendre chaque action suffisamment précise pour faciliter sa mise en œuvre tout en restant accessible à l'ensemble des partenaires. La définition des modalités de mise en œuvre peut également être réalisée de manière participative à l'occasion d'un atelier avec les acteurs locaux ou en groupes plus restreints d'acteurs experts des sujets traités par chaque fiche action (LISODE, 2024).

Exemple de fiche action



Il est également important ici que les acteurs commencent à réfléchir à leur niveau d'engagement sur les actions. Il s'agit d'une stratégie alimentaire portée par la municipalité, mais que cette dernière ne peut pas mettre en œuvre seule, du fait des limites de moyens et de compétences pour agir sur l'ensemble des enjeux du système alimentaire.



Zoom sur : L'atelier participatif de formalisation des fiches actions

Format recommandé

- 20 à 40 participants : élus et services de la collectivité ; acteurs économiques ; associations ; partenaires institutionnels ; établissements publics ; organismes consulaires ; habitants impliqués dans la démarche, etc.
- une demi-journée ;
- des groupes de 2 à 5 personnes réunissant des profils complémentaires.

Un format de type « World Café »

L'atelier peut être organisé sous la forme d'un World Café : après un premier temps de travail (30 à 45 minutes) sur les fiches des actions associées à un premier objectif stratégique, les groupes changent de table afin d'enrichir les fiches élaborées par les autres participants. Une restitution collective en fin d'atelier permet de partager les principaux apports et de valider les orientations retenues.

EXEMPLE : PRAGUE ET GALATI



Dans le cadre du projet EuroFoodXChange, les plans d'action élaborés à Prague et Galati ont été structurés autour d'objectifs stratégiques communs issus du diagnostic et des ateliers participatifs. Chaque action a fait l'objet d'une fiche détaillée précisant les acteurs responsables, les partenaires mobilisés et les indicateurs de suivi. Cette formalisation a facilité le dialogue entre les collectivités et les acteurs locaux lors de la phase de mise en œuvre.

H.1.2. SUPPORT LOCAL AND MOBILE FOOD MARKETS IN UNDERSERVED DISTRICTS

Objectives
This action aims to improve access to fresh and affordable food products in districts having limited food accessibility.

Description
This action involves supporting the organisation of local food markets and mobile markets in districts where access to fresh food options is low. Local authorities should work in partnership with producers from Prague and the surrounding Central Bohemian Region.

Stakeholders
Potential stakeholders to involve: Local farmers and urban farmers, local businesses, social media, local residents, People in need, Salvation Army, NGOs, etc., localities.

Implementation steps
1. Identify priority districts through the City of Prague, monitor the history of the food accessibility assessment (Action 1.1), with particular attention to underserved areas.
2. Identify suitable public spaces and facilities for the temporary permits and administration through district administrations for the establishment of local food markets and the organisation of temporary food-related events.
3. Develop administrative procedures and support communication activities through district administrations to facilitate the organisation and mobility of food markets.
4. Encourage local farmers to sell their products directly to consumers in order to strengthen short supply chains and diversify market offerings.
5. Support the practical organisation and operation of local markets through district administrations, in cooperation with producer organisations and market operators.
6. Encourage initiatives to improve access to fresh and affordable food in underserved neighbourhoods through district administrations, including mobile food markets, in cooperation with relevant civil society organisations and community actors.

Approximate cost
(1: low cost; 5: high cost) 3

Priority regarding the assessment
(1: low priority; 5: high priority) 4

Monitoring indicators

- Number of supported markets.
- Number of participating districts.
- Number of producers involved.

Inspiring experiences

Healthy Pop-up store at Ede-Wegeningen station - Ede The Netherlands
At Ede-Wegeningen station, the municipality of Ede, together with Dutch Railways, Wageningen University & Research and the Dutch Food Bank, launched a pop-up store offering healthy, local and sustainable products. Customers choose the food and pay through an app, while products are sourced directly from regional farmers, ensuring fair remuneration and supporting the local economy. The pop-up store helps increase awareness and access to nutritious food, the relative carbon footprint, sustainability and innovation. More information: <https://www.ede.nl/2024/04/04/healthy-pop-up-store-at-edelandschap-station/>

Bringing affordable fresh food to underserved neighbourhoods - Toronto, Canada
Through its Mobile Food Market, FoodShare Toronto operates mobile markets that provide affordable fruits and vegetables to neighbourhoods with limited access to healthy food. Supported by Toronto's City Health, the initiative helps improve food access for low-income households while providing healthy eating and strengthening community connections. More information: <https://www.foodshare.ca/>

Construire un tableau de bord global

Au-delà des fiches individuelles, il est recommandé de créer un tableau de bord synthétique regroupant l'ensemble des actions. Ce tableau de bord peut prendre la forme d'un document Excel, avec une ligne par action, et des colonnes permettant de compléter leurs modalités de mise en œuvre.

Ce document permet de suivre :

- l'avancement global de la stratégie ;
- les responsabilités de chacun ;
- les échéances ;
- les indicateurs de résultats.

Il peut servir d'outil de pilotage pour les élus, les services et les partenaires (Let's Food, 2021).



Zoom sur : Le tableau de bord de la stratégie alimentaire

Exemple de tableau de bord d'une stratégie alimentaire - Saint-Paul (La Réunion, France) - Let's Food, 2026

Objectif Stratégique	Objectif Opérationnel	Nom de l'action	Activité	Origine	Prévu dans autre plan
OS 1. Permettre à tous les St Paulois de faire le choix d'une alimentation saine et de qualité	1.1 Accompagner les habitants de Saint-Paul à être acteur de leurs choix alimentaires	1.1.1 Déployer la KaravanSanté sur l'ensemble du territoire	Il s'agit de traverser d'un outil itinérant matérialisé par un bus, de sensibiliser la population autour de thématiques différentes telles que : l'alimentation, les conduites addictives, le cancer, les risques liés aux comportements sexuels, les maladies chroniques. Pour ce faire, les dates d'interventions seront calées sur des actions des différents services de la ville (la jeunesse, la petite enfance, les seniors, les journées sportives).	PAT 1	Dans le cadre CLS 2e GEN
OS 1. Permettre à tous les St Paulois de faire le choix d'une alimentation saine et de qualité	1.1 Accompagner les habitants de Saint-Paul à être acteur de leurs choix alimentaires	1.1.2 Animer des ateliers de sensibilisation sur l'alimentation durable et saine dans les écoles et crèches des QPV	Éveil sensoriel en structure de petite enfance et dans 12 classes en QPV, et sensibilisation à une alimentation équilibrée et à la nutrition dans les écoles.	PAT 1	Dans le cadre CLS 2e GEN
OS 1. Permettre à tous les St Paulois de faire le choix d'une alimentation saine et de qualité	1.1 Accompagner les habitants de Saint-Paul à être acteur de leurs choix alimentaires	1.1.3 Animer des ateliers sur l'éducation sensorielle et l'équilibre alimentaire auprès des publics scolaires		PAT 1 COTECH	PAT Mafate PAT La Possession
OS 1. Permettre à tous les St Paulois de faire le choix d'une alimentation saine et de qualité	1.1 Accompagner les habitants de Saint-Paul à être acteur de leurs choix alimentaires	1.1.4 Agir sur l'offre alimentaire en restauration scolaire pour la rendre plus attractive tout en garantissant le respect de la réglementation relative à la qualité des repas servis	- RE-DONNER DU SENS à l'acte alimentaire en reliant la dimension nutritionnelle aux aspects de goût, de sociabilité et de rituel alimentaire. - RESTAURER l'UNE COMPLÉTÉ souvent perdue entre l'aliment, celui qui le produit, celui qui le cuisine et celui qui le mange". - LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE en associant tous les acteurs impliqués dans la restauration	PLS-DAAP	

MODULE #4

Coopérer et apprendre des autres collectivités

4.1 Pourquoi coopérer

La coopération entre collectivités est un levier pour accélérer la transition des systèmes alimentaires. En favorisant les échanges d'expériences, la mutualisation des connaissances et le développement de projets communs, elle permet aux territoires de renforcer leurs politiques alimentaires tout en s'inscrivant dans une dynamique européenne (Let's Food 2026).

Les principaux bénéfices sont les suivants (Let's Food, 2021) :

- **Accélérer les transitions alimentaires** en partageant des solutions concrètes face à des défis communs : changement climatique, résilience alimentaire, économie circulaire ou préservation des ressources.
- **Apprendre des autres territoires** grâce aux échanges de bonnes pratiques, aux visites d'étude et aux retours d'expérience. La coopération joue un véritable effet miroir qui permet d'interroger et d'améliorer sa propre stratégie.
- **Renforcer les compétences locales** en découvrant de nouvelles méthodes de gouvernance, des outils de diagnostic ou des approches innovantes pour construire une politique alimentaire territoriale.
- **Développer les coopérations locales** en mobilisant élus, services, producteurs, entreprises, associations et citoyens autour d'un projet partagé, renforçant ainsi la gouvernance alimentaire.
- **Donner plus de visibilité et de poids aux territoires** en intégrant des réseaux européens et internationaux. Ces partenariats permettent également de porter un plaidoyer commun auprès des institutions européennes sur des enjeux tels que les achats publics, les circuits courts ou la résilience alimentaire.
- **Renforcer la solidarité entre territoires** en développant une meilleure compréhension des interdépendances entre systèmes alimentaires et en favorisant une citoyenneté européenne fondée sur l'échange et la coopération.

EXEMPLE : PRAGUE ET GALATI

EurofoodXchange - Des apprentissages mutuels entre Prague, Galati et les collectivités françaises



Les échanges entre les partenaires d'EurofoodXchange ont montré que certaines problématiques, comme les filières alimentaires ou les modèles économiques, se prêtent davantage au partage d'expériences que les questions de planification, souvent dépendantes des cadres juridiques nationaux. La coopération a également constitué un espace de plaidoyer, en rappelant que les collectivités européennes partagent des ambitions communes en matière de transition alimentaire. Enfin, elle a permis d'inscrire ces enjeux dans une dynamique européenne, notamment autour de l'évolution des règles de la commande publique pour faciliter l'approvisionnement local et durable.

4.2 Par quels moyens peut-on coopérer ?

Concrètement, la coopération entre collectivités peut prendre plusieurs formes, plus ou moins légères ou engageantes selon les besoins et les moyens disponibles.

Tout d'abord, plusieurs dispositifs de coopération peuvent être mobilisés :

- Le **jumelage** est un partenariat structuré et durable entre deux collectivités, formalisé par un accord. Il dépasse l'échange ponctuel pour installer une relation de confiance dans le temps, permettant de mener des actions conjointes répétées et de faire évoluer la coopération au fil des années (Toute l'Europe, 2019).
- Des projets de **coopération décentralisée** est une forme spécifique d'action extérieure. Elle concerne les coopérations conclues entre collectivités françaises et collectivités locales étrangères (Ministère de l'Intérieur et al., 2001).
- Des projets européen de type **Erasmus +** : les collectivités territoriales disposent, à travers le programme Erasmus+, d'un outil concret pour impulser des projets européens de mobilité et de partenariats (Agence Erasmus+ France, s.d).
- La **participation à des réseaux internationaux** comme :



Le Pacte de Milan sur les politiques alimentaires urbaines (MUFPP)

est un engagement volontaire lancé en 2015 par 330 villes, s'engageant à développer des systèmes alimentaires plus durables pour leurs habitants (MUFPP, s.d.).



Eurocities

est un grand réseau européen rassemblant plus de 200 grandes villes, représentant environ 150 millions d'habitants. En son sein, le groupe de travail sur l'alimentation constitue un espace privilégié de partage de connaissances et de bonnes pratiques sur les politiques alimentaires territoriales (Eurocities, 2025).



ICLEI - Local Governments for Sustainability

accompagne un réseau mondial de collectivités de plus de 2 500 gouvernements locaux et régionaux engagés dans la transition vers la neutralité climatique, ainsi que dans la construction de territoires plus résilients et plus équitables (ICLEI, s.d.)

Une fois un dispositif de coopération choisi, plusieurs formats permettent de le mettre en œuvre :

- La **visite d'étude** permet à une délégation de se rendre sur le terrain afin d'observer directement une pratique mise en place par une autre collectivité. Elle combine visites, rencontres avec les équipes et échanges avec les acteurs locaux, offrant un apprentissage concret et expérientiel (CEDEFOP, 2013 ; ECFI, s.d.).
- Le **webinaire d'échange de pairs** est un format à distance réunissant élus et agents autour d'une thématique commune. Il facilite le partage rapide d'expériences et les retours entre collectivités confrontées à des enjeux similaires, sans contrainte de déplacement (Trame, 2025).
- La **mission d'expertise** mobilise un expert (interne ou externe à une collectivité partenaire) pour accompagner la mise en œuvre, appuyer les équipes locales et faciliter le suivi des actions dans la durée (Let's Food, 2026)

4.3 Mode d'emploi pour initier une coopération, un échange de pratique

ÉTAPE 1_ RÉALISER UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Les partenaires commencent par partager une compréhension commune de leurs systèmes alimentaires afin d'identifier enjeux, forces et complémentarités. La grille de diagnostic du module 2 peut servir de support (Let's Food, 2026).

ÉTAPE 2_ DÉFINIR DES OBJECTIFS COMMUNS

Il s'agit de clarifier les attentes de chacun, les thématiques de travail et les engagements des partenaires pour construire une coopération équilibrée.

ÉTAPE 3_ IDENTIFIER LES ACTEURS ET INITIATIVES EXISTANTES

Une cartographie des projets et acteurs déjà mobilisés permet d'éviter les doublons et de renforcer les synergies locales et internationales.

ÉTAPE 4_ CHOISIR LES MODALITÉS DE COOPÉRATION

Selon les objectifs, différents formats peuvent être mobilisés : visites d'étude, échanges de pairs, webinaires, missions d'expertise ou projets européens.

ÉTAPE 5_ CAPITALISER ET PROLONGER LA COOPÉRATION

Les résultats et retours d'expérience doivent être valorisés pour diffuser les apprentissages et nourrir de futures coopérations.



Zoom sur : Les facteurs clés de réussite d'un projet de coopération internationale

Plusieurs facteurs favorisent la réussite d'un projet de coopération :

- **Préparer le projet** en amont : réaliser une étude de faisabilité, définir des objectifs communs et clarifier les attentes des partenaires (Let's Food, 2026).
- **Mobiliser une diversité d'acteurs** (collectivités, associations, universités, acteurs économiques, citoyens) afin de renforcer l'ancrage territorial de la coopération (Let's Food, 2026).
- **S'appuyer sur des partenaires** expérimentés et combiner une vision de long terme avec des actions pilotes pour créer une dynamique durable (Let's Food, 2026).
- **Entretenir la coopération** dans le temps, grâce à des échanges réguliers, notamment en présentiel, favorisant la confiance entre partenaires (Occitanie Coopération, 2024).
- **Capitaliser et valoriser les résultats** afin de partager les enseignements, renforcer la visibilité des projets et faciliter leur réappropriation par d'autres territoires (Let's Food, 2026).

Pour en savoir plus, consultez la publication rédigée par Let's Food en 2026, avec le financement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères "Coopération internationale des collectivités territoriales et systèmes alimentaires durables : freins et leviers".



MODULE #5

Pérenniser et évaluer

5.1 Inscrire l'alimentation dans la durée politique et y dédier des ressources humaines et financières suffisantes

Une politique alimentaire est d'autant plus robuste qu'elle ne repose ni sur une seule personne, ni sur un seul service, ni sur un seul mandat électif. Sa pérennité dépend d'une volonté politique affirmée, de ressources humaines et financières adaptées, ainsi que de son inscription dans le fonctionnement courant de la collectivité. Une politique alimentaire systémique nécessite en effet un pilotage dans la durée, des compétences techniques pour coordonner les différents secteurs concernés, et une capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

Plusieurs leviers permettent de l'institutionnaliser :

- adopter officiellement la stratégie par délibération du conseil municipal (ou équivalent), afin de renforcer son portage politique ;
- identifier des élus référents et favoriser leur montée en compétences sur les enjeux alimentaires, afin de maintenir un engagement politique dans le temps ;
- prévoir des moyens humains dédiés (service ou agent référent, temps de coordination, animation de la gouvernance) et des ressources financières permettant la mise en œuvre de la stratégie ;
- inscrire les actions dans les documents de planification (plan local d'urbanisme, plan d'aménagement du territoire, stratégie de territoire, plan climat, etc.) et dans les budgets de la collectivité ;
- maintenir une gouvernance associant durablement les partenaires du territoire ;
- prévoir un dispositif régulier de suivi et d'évaluation afin d'ajuster les actions et de démontrer les résultats obtenus (Let's Food, 2026).



Checklist : Ma politique alimentaire a-t-elle des chances de se pérenniser ?

- ☐ Une stratégie est formellement adoptée par les élus.
- ☐ Un budget est identifié.
- ☐ Un agent ou une équipe dédié(e) assure la coordination.
- ☐ Une gouvernance est en place.
- ☐ Les partenaires sont mobilisés dans la durée.
- ☐ Les actions disposent d'indicateurs de suivi.
- ☐ Les résultats sont évalués régulièrement.
- ☐ Une communication est réalisée chaque année.
- ☐ Des financements complémentaires sont recherchés.
- ☐ La stratégie est régulièrement actualisée au regard des nouveaux enjeux.

5.2 Gouverner de manière collective

Qu'est-ce que la gouvernance alimentaire ?

« La gouvernance alimentaire territoriale désigne un nouvel ensemble de coopération entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire. » Réseau Rural & Terres en Villes (2011)

Parce que l'alimentation mobilise de nombreuses compétences, les collectivités ne peuvent agir seule. Une gouvernance partagée permet d'assurer le co-portage de la stratégie alimentaire, d'en renforcer l'appropriation par les acteurs du territoire et d'élargir les leviers d'action disponibles (Terres en Villes, 2020).

Une gouvernance alimentaire fonctionnelle inclut cinq formes de coopération :

- **inter-services**, entre les différents services de la collectivité ;
- **inter-échelons**, entre les différents niveaux administratifs (par exemple : communes, intercommunalités, départements, régions, État) ;
- **avec les acteurs socio-professionnels**, publics, privés, associatifs et académiques ;
- **interterritoriale**, avec les territoires voisins partageant des enjeux communs ;
- **citoyenne**, en associant les habitants aux réflexions et à certaines décisions (Let's Food, 2021).

Au-delà de la coordination, une gouvernance structurée permet de clarifier les modalités de prise de décision, d'améliorer la circulation de l'information entre les acteurs et les élus, et de favoriser l'émergence de projets collectifs.

Construire une gouvernance adaptée à son territoire

La gouvernance doit être adaptée aux ambitions de la stratégie, aux ressources disponibles et aux habitudes de travail du territoire. Sa construction s'appuie généralement sur trois étapes :

1. **Réaliser un état des lieux** des instances existantes, des besoins de coordination et des acteurs à associer.
2. **S'inspirer d'autres territoires**, en analysant des dispositifs de gouvernance déjà éprouvés.
3. **Définir un modèle adapté**, en précisant les différentes instances, leurs rôles, leur composition, les modalités de décision et les règles de fonctionnement.

Exemple : le Conseil alimentaire municipal de Valence (Espagne)

La ville de Valence a mis en place un Conseil alimentaire municipal réunissant plus de cinquante représentants des institutions publiques, du secteur agricole, des entreprises, des associations, des universités et des citoyens.

Sa gouvernance repose sur trois niveaux complémentaires :

- une assemblée plénière, qui définit les grandes orientations et valide les décisions stratégiques ;
- une commission permanente, chargée d'assurer le suivi de la stratégie et de coordonner les travaux ;
- plusieurs groupes de travail thématiques, ouverts aux membres volontaires, qui élaborent des propositions opérationnelles (Conseil alimentaire de València, n.d.).

[Vidéo pour aller plus loin](#)



5.3 Financer dans la durée

La réussite d'une stratégie alimentaire territoriale repose sur la capacité de la collectivité à mobiliser plusieurs sources de financement au fil du temps. Au-delà des ressources propres de la collectivité, des financements européens, nationaux et privés peuvent être sollicités selon la nature des projets (agriculture, restauration collective, santé, climat, coopération, innovation, etc.).

Quelques financements mobilisables

La réussite d'une stratégie alimentaire territoriale repose sur la capacité de la collectivité à mobiliser plusieurs sources de financement au fil du temps. Au-delà des ressources propres de la collectivité, des financements européens, nationaux et privés peuvent être sollicités selon la nature des projets (agriculture, restauration collective, santé, climat, coopération, innovation, etc.).

À l'échelle européenne, plusieurs programmes peuvent soutenir les collectivités (Horizon Europe, 2022 ; Commission européenne, n.d.) :

- **FEADER (PAC)** : agriculture, circuits courts, développement rural et programme LEADER ;
- **Interreg** : coopération entre collectivités européennes ;
- **LIFE** : environnement, biodiversité et économie circulaire ;
- **Horizon Europe** : innovation et recherche ;
- **Erasmus+** : formation, échanges de pratiques et renforcement des capacités.

À l'échelle nationale, les dispositifs varient selon les pays. En France, les collectivités peuvent notamment mobiliser le Programme national pour l'alimentation (PNA), l'ADEME ou les Régions (MAASA, 2026). En République tchèque et en Roumanie, les financements sont principalement issus des fonds européens gérés au niveau national, notamment le Plan stratégique de la PAC, les Programmes opérationnels régionaux et les fonds dédiés à l'environnement ou au développement territorial. Les ministères de l'Agriculture, les agences de développement régional et les autorités de gestion constituent les principaux interlocuteurs des collectivités (DotaceEU, n.d ; Romanian Ministry of Investments and European Projects, 2023).

Enfin, des financeurs privés peuvent compléter les financements publics, notamment pour les phases d'expérimentation ou d'animation (Fondations, mécénat d'entreprise, etc.).



Zoom sur : 5 conseils pour monter un dossier de financement européen (EuropelDF, n.d)

- Identifier le programme le plus adapté avant de construire le projet.
- Analyser la demande et le cahier des charges afin de calibrer la demande de financement aux priorités de l'appel à projets.
- Constituer des partenariats avec les acteurs de votre territoire pour consolider votre candidature.
- Rédiger la demande de financement en prévoyant un calendrier réaliste et des résultats mesurables.
- Anticiper les exigences administratives et le cofinancement demandé.

5.4 Mesurer l'impact de sa politique alimentaire

Il est essentiel de suivre la mise en œuvre de la stratégie alimentaire et d'en évaluer les effets. Le suivi-évaluation permet de piloter la démarche, d'ajuster les actions lorsque cela est nécessaire, de rendre compte aux élus et aux partenaires, mais aussi de démontrer les bénéfices de la politique alimentaire auprès des habitants et des financeurs.

Distinguer suivi et évaluation

Le **suivi** est un processus continu qui permet de vérifier l'avancement du plan d'actions au regard des objectifs fixés. Il répond notamment aux questions : Les actions prévues sont-elles réalisées ? Les moyens sont-ils mobilisés ? Les premiers résultats sont-ils au rendez-vous ?

À l'inverse, l'**évaluation** intervient à des moments clés de la démarche. Elle vise à apprécier les résultats et les impacts de la stratégie, à comprendre ce qui fonctionne ou non, et à identifier des pistes d'amélioration.

Les deux démarches sont complémentaires : le suivi permet de piloter au quotidien, tandis que l'évaluation éclaire les décisions stratégiques (EVAL - Centre de ressources en évaluation, n.d).

Construire un dispositif de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation se prépare dès l'élaboration du diagnostic (pré identification des indicateurs intéressants à suivre pour le territoire), puis du plan d'actions. Pour chaque fiche action, il est recommandé de définir quelques indicateurs de suivi (d'activité, réalisation) ainsi que le responsable de leur renseignement et leur fréquence de mise à jour (Syalinnov, n.d).

À l'échelle de la stratégie, des indicateurs de résultats et d'impact permettent ensuite de mesurer les évolutions du territoire au regard des objectifs poursuivis.

Le dispositif peut s'appuyer sur :

- un tableau de bord régulièrement actualisé (BASIC et al., n.d) ;
- un comité de pilotage (associé à la stratégie de gouvernance prédéfinie) chargé d'analyser les résultats et de proposer d'éventuels ajustements.



Exemple : Extrait de tableau de bord de suivi évaluation d'une stratégie alimentaire

	Indicateur	Type d'indicateur	
Objectif stratégique 1 : Permettre à toutes et tous d'accéder à une alimentation saine et durable	% de la population des quartiers concernés par les actions ayant amélioré leur régime alimentaire	Indicateur d'impact	Éléments à renseigner : fréquence de mise à jour, source de la donnée, personne chargée de la mise à jour, valeur à T0 et objectif visé
Action 1.1. Mettre en place un camion itinérant de commercialisation de produits frais dans les quartiers	Volumes de produits frais vendus par le camion itinérant	Indicateur de suivi	
Action 1.2. Faciliter l'approvisionnement des structures d'aide alimentaire en fruits et légumes locaux	Nombre de producteurs locaux commercialisant leur production à l'aide alimentaire	Indicateur de suivi	

Pour en savoir plus sur l'évaluation d'une politique alimentaire à l'aune des objectifs de développement durable de l'ONU, consultez le guide ["Pour une approche glocale de l'alimentation"](#), rédigé en 2021 par Let's Food.



5.5 Communiquer pour ancrer la politique dans la durée

Une communication régulière favorise la mobilisation des acteurs, renforce l'adhésion des habitants et contribue à inscrire durablement la politique alimentaire dans les priorités du territoire.

La stratégie de communication doit mobiliser différents messages et supports, adapté aux différents publics cibles :

- **les habitants**, pour rendre visibles les changements concrets (nouveaux services, événements, restauration collective, soutien aux producteurs locaux, etc.) et encourager leur participation aux événements et prises de décisions;
- **les élus**, en mettant en avant les résultats obtenus afin d'assurer la pérennité de la stratégie ;
- **les partenaires et financeurs**, afin de valoriser les réalisations, renforcer les coopérations et favoriser l'émergence de nouveaux projets (Person & Let's Food, 2025).

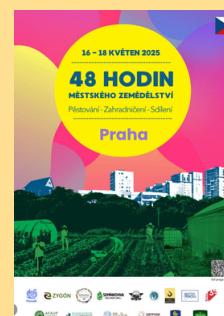
Pour être efficace, la communication gagne à être intégrée dès le lancement de la démarche. Il est recommandé de définir :

- Une stratégie de communication avec des objectifs de communication associés aux publics cibles, et à des messages adaptés ;
- Un calendrier de communication, pensée en cohérence avec les étapes de la stratégie (diagnostic, adoption du plan d'actions, lancement d'une action, bilan annuel, etc.) (Person & Let's Food, 2025).



Exemples : les supports de communication possibles

- Des événements dédiés :
 - Grand Lyon Métropole (France) : "A table Lyon !" Semaine de l'alimentation durable
 - 48h de l'agriculture urbaine à Prague (République Tchèque)
 - Eurométropole de Strasbourg (France) : Les Rendez-vous de l'alimentation



- Des vidéos de communication :
 - Commune de Milan : Présentation des résultats des actions menées en restauration scolaire
 - Ville de Birmingham : Présentation de la stratégie alimentaire de manière simple au travers de la notion de "Birmingham food revolution"



BIBLIOGRAPHIE

- Agence Erasmus+ France, 2021. *Erasmus+ pour les collectivités territoriales* [en ligne]. Disponible sur : <https://agence.erasmusplus.fr/priorites-et-thematiques/erasmus-pour-les-collectivites-territoriales/>
- ANBDD, n.d. Fiche-ressources - Ressources et outils pour vos démarches participatives, de concertation ou d'animation participative [en ligne]. Disponible sur : <https://www.anbdd.fr/publication/fiche-ressources-ressources-et-outils-pour-vos-demarches-participatives-de-concertation-ou-danimation-participative/>
- ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires, n.d. *Alimentation* [en ligne]. Disponible sur : <https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/politique-de-la-ville/alimentation>
- Banque des territoires, 2025. *Le Réseau national des fermes publiques voit officiellement le jour* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/le-reseau-national-des-fermes-publiques-voit-officiellement-le-jour>
- Bartezzaghi G., n.d. Diagrammes d'acteurs - projet URBAL [en ligne]. Disponible sur : <https://urbal-sustainablefood.guide/fr/diagrammes-dacteurs>
- BASIC, TERO, Solago, Defis, n.d. Suivi-évaluation des stratégies alimentaires de territoires - Programme TETRAA [en ligne]. Disponible sur : <https://suivi-evaluation-tetraa.basic.coop/>
- Brand C., Bricas N., Conaré N., Daviron N., Debru J., Michel L., Soulard C-T, 2017. Construire des politiques alimentaires urbaines.
- CEDEFOP, 2013. *Visites d'étude : Libérer les potentiels pour améliorer l'éducation et la formation en Europe*.
- Commission européenne, n.d. Possibilités de financement pour les agriculteurs [en ligne]. Disponible sur : https://commission.europa.eu/funding-and-tenders/how-apply/eligibility-who-can-get-funding/funding-opportunities-farmers_fr
- Conseil alimentaire de València, n.d. Site web [en ligne]. Disponible sur : <https://consellalimentari.org/>
- DotaceEU, n.d. Information about funds [en ligne]. Disponible sur : <https://www.dotaceeu.cz/en/evropske-fondy-v-cr/informace-o-fondech>
- DREAL Occitane & CEREMA, n.d. Choisir les méthodes de concertation [en ligne]. Disponible sur : https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_5_choisir_les_methodes_de_concertation_pour_imprimeur.pdf
- École normale supérieure de Lyon, 2025. *Projet alimentaire territorial (PAT)* [en ligne]. Géoconfluences. ISSN 2492-7775. Disponible sur : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/projet-alimentaire-territorial-pat>
- Eurocities (n.d). Pathways for Food 2030 led Urban Food Policies. <https://eurocities.eu/resources/pathways-for-food-2030-led-urban-food-policies/>
- Eurocities, 2025. *Why cities must be part of Europe's food future* [en ligne]. Disponible sur : <https://eurocities.eu/latest/why-cities-must-be-part-of-europes-food-future/>
- European Community Foundation Initiative - ECFI, n.d. *Study Visits* [en ligne]. Disponible sur : <https://communityfoundations.eu/learning-opportunities/community-foundation-study-visits/>
- EuropeIDF, n.d. Avant de déposer ma demande de financement européen [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europeidf.fr/jai-un-projet/les-etapes-a-suivre/avant-de-deposer-ma-demande-de-financement-europeen>
- EVAL - Centre de ressources en évaluation, n.d. Evaluation de politiques publiques : définitions [en ligne]. Disponible sur : <https://www.eval.fr/quest-ce-que-levaluation/plus-de-definitions/>
- Food Shift2030. (2022). Validated core set of food shift indicators. https://foodshift2030.eu/wp-content/uploads/2022/05/D3.2-VALIDATED-CORE-SET-OF-FOODSHIFT-INDICATORS_v3.pdf
- Grenoble Alpes Métropole, 2023. Alimentation : L'abattoir du Fontanil poursuit sa modernisation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/173/45-alimentation-l-abattoir-du-fontanil-poursuit-sa-modernisation.htm>
- Horizon Europe, 2022. Programmes européens de financement de projets hors Horizon Europe [en ligne]. Disponible sur : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/programmes-europeens-de-financement-de-projets-hors-horizon-europe-29927>

- ICLEI Europe, n.d. Join ICLEI [en ligne]. Disponible sur : <https://iclei-europe.org/join-iclei/>
- Interreg Central Europe, n.d. Study Visits – Learning Beyond Borders [en ligne]. Disponible sur : <https://www.interreg-central.eu/news/study-visits-learning-beyond-borders/>
- Koprivova, J., Moreau, V., Rusin, P., 2015. Les collectivités territoriales en République tchèque.
- Ledroit, V., 2023. La décarbonation, un défi majeur pour l'agriculture européenne [en ligne]. Touteleurope.eu. Disponible sur : <https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/la-decarbonation-un-defi-majeur-pour-l-agriculture-europeenne/>
- Les Greniers d'Abondance, 2020. Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires [en ligne]. 184 p. Disponible sur : <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>
- Let's Food, 2020. Incubateur culinaire de Goussainville [en ligne]. Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/incubateur-culinaire-de-gousainville/>
- Let's Food, 2021 (2). Pour une approche globale de l'alimentation - Mettre en action les ODD de l'ONU par les PAT [en ligne]. Disponible sur : https://www.letsfood.fr/_files/ugd/c96d90_890f4ca2ac224da7a26a7df4bc2657bd.pdf
- Let's Food, 2021. Guide méthodologique - Construire des territoires nourriciers - Retours d'expériences et outils [en ligne]. Disponible sur : https://www.letsfood.fr/_files/ugd/c96d90_cec80454cfa47558a0dcefb6c77197d.pdf
- Let's Food, 2026. Coopération internationale des collectivités territoriales et systèmes alimentaires durables : freins et leviers.
- LISODE, 2024. Guide de concertation territoriale et de facilitation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2024/12/2024-guide-concertation-territoriale-Lisode.pdf>
- Malassis L., 1983. Filières et systèmes agro-alimentaires [en ligne]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/esag_2275-4172_1983_num_17_517_1636
- Milan Urban Food Policy Pact (2023). Food trails : Report on MUFPP urban food policies. https://foodtrails.milanurbanfoodpolicypact.org/wp-content/uploads/2023/10/Food-Trails-D1.1-_-Report-on-MUFPP-urban-food-policies.pdf
- Ministère de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire (MAASA), 2026. PNA 4 : vers une alimentation saine et durable pour tous [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/pna-4-vers-une-alimentation-saine-et-durable-pour-tous>
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, n.d. PAC | Politique agricole commune [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/pac-politique-agricole-commune>
- Ministère de l'Éducation et de la Recherche, n.d. Programme national « REPAS SAIN » [en ligne]. Disponible sur : https://www.edu.ro/masa_sanatoasa
- Person H., Let's Food, 2025. La communication dans les PAT - guide méthodologique [en ligne]. Disponible sur : <https://france-pat.fr/app/uploads/2025/07/La-communication-dans-les-PAT.pdf>
- Rastoin J-L., Ghersi G., 2010. Le système alimentaire mondial [en ligne]. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/le-systeme-alimentaire-mondial--9782759206100>
- Romanian Ministry of Investments and European Projects, 2023. Support for agriculture in Romania [en ligne]. Disponible sur : <https://oportunitati-ue.gov.ro/en/sprijin-pentru-agricultura-din-romania/>
- Spizzichino, R., Maréchal, G., Devèze, J.-C., 2021. Une agriculture durable, une alimentation saine : Un défi pour tous.
- Syalinnov, n.d. La démarche Syalinnov [en ligne]. Disponible sur : <https://syalinnov.org/?Demarche>
- Terres en Villes, 2020. Comprendre la gouvernance des systèmes alimentaires urbains [en ligne]. Disponible sur : https://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2023/11/2_frugal-cahier-acteurs-2-gouvernance.pdf
- Toute l'Europe, 2018. Quand la faim et la malnutrition augmentent en Europe [en ligne]. Touteleurope.eu. Disponible sur : <https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/quand-la-faim-et-la-malnutrition-augmentent-en-europe/>
- Toute l'Europe, 2019. Jumelages [en ligne]. Touteleurope.eu. Disponible sur : <https://www.touteleurope.eu/l-europe-et-moi/jumelages/>

- Toute l'Europe, 2026. Le rôle central des régions dans la gestion des fonds européens [en ligne]. Touteleurope.eu. Disponible sur : <https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-role-central-des-regions-dans-la-gestion-des-fonds-europeens/>
- Toute l'Europe, Ledroit, V., 2026. Qu'est-ce que la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne ? [en ligne]. Touteleurope.eu. Disponible sur : <https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/qu-est-ce-que-la-pac/>
- Trame, n.d. Le groupe d'échange de pratiques : Progresser grâce à ses pairs [en ligne]. Disponible sur : <https://trame.org/ressource/le-groupe-dechange-de-pratiques-progresser-grace-a-ses-pairs-les/>
- Vie publique, 2023. La répartition des compétences entre collectivités après la loi NOTRe [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20112-la-repartition-des-competences-entre-collectivites-apres-la-loi-notre>
- Vie publique, 2024. Quel est le rôle du département en matière d'aide sociale ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20135-quel-est-le-role-du-departement-en-matiere-daide-sociale>

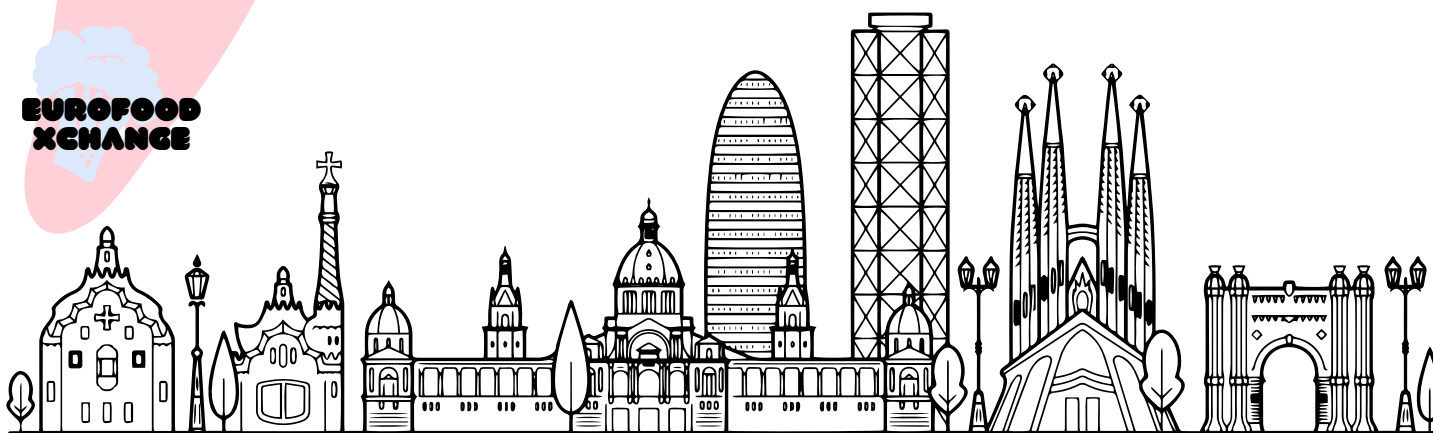
NOTES



Contacts

anna.faucher@letsfoodcities.org
louison.lancon@letsfoodcities.org

**EUROFOOD
XCHANGE**



Funded by
the European Union



**Prague
innovation
institute**

